

## **Politique de gestion des prêts pour la Matériathèque et le Centre de documentation de Trait d'Union Outaouais Inc. (TUOI)**

### **Description générale**

La Matériathèque est un service de prêt de matériel, jeux et documents à caractère éducatif ou ludique, ouvert aux familles et intervenants oeuvrant auprès des personnes ayant un Trouble Envahissant du Développement (TED). Elle contient du matériel spécialisé visant plus spécifiquement la clientèle en TED (histoires sociales, diète sensorielle, activités d'apprentissage, etc.) et aussi divers jeux pouvant s'adresser aux autres membres de la famille (films, livres, jeux de société, casse-tête, etc.).

Le Centre de documentation contient des livres, vidéocassettes et DVD traitant des TED ou de sujets connexes. Une section est réservée plus spécifiquement aux enfants présentant un TED. Le Centre de documentation est également ouvert aux familles et intervenants oeuvrant auprès des personnes ayant un TED.

Veillez noter que le Centre de documentation et la Matériathèque sont ouverts suivant un horaire restreint en raison des ressources humaines limitées qui y sont affectées. Pour connaître les heures d'ouverture en vigueur, veuillez composer le 595-1290 poste 27.

### **1) Accès**

Pour avoir accès à la Matériathèque ou au Centre de documentation, vous devez :

- ❑ être membre en règle de TUOI. Vous pouvez obtenir des informations détaillées au sujet des modalités d'adhésion sur le site web de TUOI à l'adresse Internet suivante : <http://www.traitudunionoutaouais.com/member/index-f.php> ou laisser un message au 595-1290 post 23.
- ❑ remplir le formulaire d'adhésion à la Matériathèque et au Centre de documentation, qui est disponible sur place ou encore téléchargeable à l'adresse Internet suivante : <http://www.traitudunionoutaouais.com/documents/index-f.php>. Pour obtenir les formulaires par la poste ou pour venir les chercher à TUOI, veuillez laisser un message détaillé au (819) 595-1290 poste 27.
- ❑ fournir un dépôt de 25\$ lors de votre première visite. Il est possible de fournir un chèque qui ne sera pas encaissé à moins de perte ou bris de matériel (le dépôt pourra alors être utilisé comme déductible dans le cas où le montant est supérieur ou égal au dépôt).

Veillez noter que vous pouvez choisir et réserver du matériel via le site web de TUOI. Si toutefois vous n'utilisez pas l'informatique ou n'avez pas accès à Internet, vous pourrez faire vos emprunts en personne. Pour connaître les heures d'ouverture et obtenir plus de détails veuillez laisser un message au (819) 595-1290 poste 27.

## **2) Politique de prêt**

Vous pouvez emprunter jusqu'à cinq (5) items de la Matériathèque et trois (3) documents du Centre de documentation.

La durée des prêts varie entre 5 et 14 jours en fonction des items. Par exemple le matériel du Centre de documentation est prêté pour une durée de 5 jours, tandis que la plupart des items de la Matériathèque sont prêtés pour 14 jours.

Exception faite des documents audiovisuels (vidéocassettes, DVD), il est possible de renouveler votre prêt de matériel via Internet ou par téléphone si l'item n'a pas été réservé par une autre personne.

Un délai de deux (2) jours ouvrables pour les documents audiovisuels (vidéocassettes, DVD), et de cinq (5) jours ouvrables pour les items de la Matériathèque est accordé, suite à la date de réservation, pour venir chercher le matériel réservé. Après ce délai la réservation est annulée.

## **3) Retour du matériel emprunté**

Le matériel doit être retourné dans l'état où il a été emprunté. Bien que nous inspections le matériel lors des prêts, nous vous recommandons de vous assurer que les items soient complets et en bon état lorsque vous venez les chercher. Pour tout matériel perdu ou rendu inutilisable, des frais de remplacement vous seront facturés et devront être payés lors du retour.

Pour tout retard des frais de 1\$ par journée dépassant la date prévue de retour vous seront facturés, indépendamment du nombre d'items empruntés. Aucun prêt ne sera accordé aux membres ayant des items en retard.

## **4) Utilisation du matériel**

Veillez prendre note que TUOI n'est aucunement responsable des blessures ou accidents pouvant survenir lors de la manipulation du matériel emprunté. L'enfant qui utilise le matériel devrait toujours être supervisé par un adulte.

**NB. Le formulaire d'adhésion est sur la page suivante.**

## Matériathèque et Centre de Documentation de TUOI Formulaire d'adhésion

### Termes et conditions

**Ma signature au bas atteste de mon acceptation des conditions suivantes :**

- Je souhaite devenir membre de la Matériathèque et du Centre de documentation
- Je suis membre en règle de Trait d'Union Outaouais Inc. et j'ai payé ma cotisation annuelle
- Je laisse un chèque de dépôt au montant de 25\$
- Je m'engage à rendre le matériel emprunté en bon état et dans les délais prescrits
- Je comprends que mon adhésion peut être annulée en cas de manquement aux termes et conditions, politiques et procédures relatives à la Matériathèque et au Centre de documentation
- J'ai pris connaissance des termes et conditions de l'abonnement ainsi que des politiques et procédures qui y sont reliées

***J'ai lu, compris et suis d'accord avec les Termes et conditions et pris connaissance du document « Politiques de gestion des prêts pour la Matériathèque et le Centre de Documentation de TUOI »***

**Nom du parent / de  
l'intervenant**

**Adresse**

**No. de téléphone**

**Courriel**

**Signature**

**Date**